

COUPE DE FRANCE PARA KARATÉ CONTACT

DATE	Samedi 12 mars 2022
SALLE	L'Ogive - Rue Sacha Distel
ADRESSE	21800 Chevigny St Sauveur
BILLETTERIE	Tarif 1 jour : 8€ / Tarif 2 jours : 10€ / Gratuit - 12 ans
ENGAGEMENT	Individuels : 6€
CATEGORIES	M / F - Ind



DATE LIMITE INSCRIPTION 7 Mars 2022*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

Samedi 12 mars 2022

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION :

11h30-12h00 : Contrôle des Compétiteurs

12h30 : Début des Compétitions

A LA FIN DE LA COMPETITION : Finales prévisionnelles et remise des médailles

Rappel : Tous les participants doivent être licenciés F.F.K (style Para-Karaté ou autres disciplines).

- Certificat médical spécifiant le handicap obligatoire ainsi que la tenue club (T-shirt ou débardeur et pantalon de full ou bas de kimono)
- Passeport sportif
- Présentation de la carte MDPH

Les combattants seront différenciés par un équipement **rouge** ou **bleu**

Catégorie M1- M2 : Gants (10oz -72kg ou 12oz +72kg) casque sans pommettes, protège dents, ceinture

Catégorie M3-M4-M5-P6-S7 : Gants (10oz -72kg ou 12oz +72kg) casque sans pommettes, protège dents, chaussons, protèges tibia, coquille ceinture.

Catégorie V8 : Gants (10oz -72kg ou 12oz +72kg) chaussons.

Catégorie de handicap : Pour la validation des groupes, il faut un minimum de 3 personnes pour chacun d'eux.

Les tableaux des groupes seront constitués juste avant le début de la compétition : sur place.

Les personnes n'ayant pas de combattants seront intégrées au groupe le plus adapté, avec l'accord des entraîneurs, à leur handicap.

***Inscriptions** : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2020-2021 - page 40)

FICHE D'INSCRIPTION

Ligue :

Nom du club :

Numéro d'affiliation du club :

Numéro de licence :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Genre : Masculin Féminin

Email :

Numéro de téléphone:

Type de handicap : Sélectionner le groupe (cf. tableau)

M1 M2 M3 M4 M5 P6 S7 V8
 A B C D A B C A B A B C

Handicap	Catégories	Règles
Moteur fauteuil FIXE	M1 PARAPLÉGIE INFIRMITÉ MOTEUR CÉRÉBRAL POLYHANDICAP	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Fauteuil électrique ou manuel en position fixe avec les freins (le coach pourra être derrière son élève pour éviter le basculement du fauteuil)
Moteur fauteuil DÉPLACEMENT	M2 PARAPLÉGIE A - AVEC ABDOS B - SANS ABDOS C - INFIRMITÉ MOTEUR CÉRÉBRAL D - AMPUTÉ	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Fauteuil en déplacement
Moteur debout	M3 A - HÉMIPLÉGIE B - SCLÉROSE EN PLAQUES C - AMPUTÉ*	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Même règles que le Karaté light Contact *Interdiction de frapper avec une prothèse
Mental	M4 TRISOMIE 21	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Même règles que le Karaté light Contact
	M4 LÉGER	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Même règles que le Karaté light Contact
Psychique	P6 A - SCHIZOPHRÉNIE B - MALADIES BIPOLAIRES C - HYPOCHONDRIQUES	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Même règles que le Karaté light Contact
Sensoriel	S7 A - PERSONNE MALENTENDANTE B - PERSONNE SOURDE	Combat en light contact : 2 rounds 1.30 minutes - <u>sur tatami</u> Même règles que le Karaté light Contact
Visuel Cérébro	V8 A - PERSONNE MALVOYANTE B - PERSONNE NON-VOYANTE C - CÉRÉBRO-LÉSÉS	1 round 1minute Expression technique : déplacement sur le tatami, en réalisant des enchainements techniques de la discipline du Karaté Light Contact